ATELIER DE CONCERTATION

Lundi 15 juin 2026







Personnes présentes pour la présentation :

Soulié Christiane – Maire de Bruniquel

Pern Savignac Fabienne – Maire de Montricoux

Pradier Sandrine– PETR coordination des études – pradier.inventaire-pmq@gmail.com

Papillault Rémi – Architecte du Patrimoine – Mandataire –remi.papillault@atelier-rp.org

Issot Natacha – Architecte, co-traitante – natacha.issot@gmail.com

Caroline Buys, – La capitainerie, concertation – Co-traitante - caroline@la-capitainerie.com

- Introduction par Mesdames les Maires de Bruniquel et Montricoux
- Rappel sur le projet de SPR des villes de Bruniquel et Montricoux
- Les phases plus opérationnelles s'amorcent dans le projet
- Le bureau d'étude entre dans la phase d'écriture du règlement qui nécessite une appropriation et acceptation des habitants. En ce sens, leur participation est nécessaire pour qu'ils comprennent les enjeux de ce projet (un règlement au service d'une stratégie de préservation), mais aussi pour que le bureau d'études tienne compte de leur besoins et interrogations dans l'élaboration du document.
- Rappel de la Commission locale du SPR : il s'agit d'un organe important pour faire le lien entre es équipes et les habitants. Une commission existe dans chaque commune.

<u>Les objectifs de cette réunion</u> :

- Cette réunion est une des actions de concertation dans le cadre du projet SPR, elle permet de mettre en avant des points particuliers du futur règlement et d'en discuter les impacts
- Il s'agit d'un atelier pour permettre aux habitants de participer à l'écriture du règlement.

3 acronymes sont nécessaires à connaitre autour du dispositif :

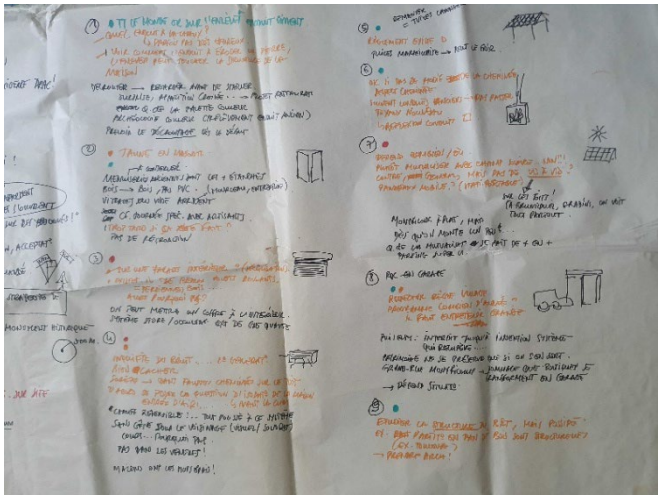
- SPR : Site Patrimonial Remarquable
- PSMV : Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- PVAP : Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

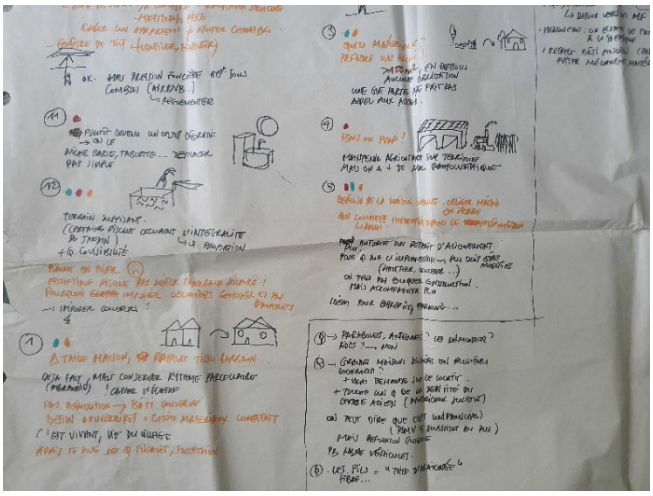
Rappel : Aujourd'hui, le périmètre SPR existe et il faut l'avis conforme de l'ABF pour tout travaux mais il n'y a pas de règle.
Le PSMV et PVAP vont donner un règlement qu'il s'agit d'écrire et faire connaître.

Fonctionnement de l'atelier :
Les habitants présents sont interrogés à partir de cas spécifiques, à travers un dispositif de cartons de vote de couleur : carton rouge s'ils pensent que les travaux sont « interdits », jaune s'ils sont « possibles sous conditions », vert s'ils sont « possibles ». Ce dispositif permet de mettre en place un dialogue entre participants et bureau d'études.

Pour cet atelier, 12 items sont proposés autour de la maison, et 5 items autour d'une échelle plus large.

Notons que les participants ont conscience de la notion de conservation du patrimoine, des actions qu'il est possible de faire ou pas, se questionnent sur des cas spécifiques très pertinents, sur des possibles innovations.
A noter également la présence d'entreprises/artisans, amoureux du patrimoine, qui apportent des pratiques qui respectent le bâti ancien, évitent le mélange des matériaux, qui essayent de faire à l'identique. Une réunion avec les artisans sera envisagée dans la suite du projet.





LISTES DES SUJETS MIS EN DÉBAT ET RETOURS DES HABITANTS PRÉSENTS :

Autours de la maison

1. **Je souhaite supprimer mon enduit ciment pour un enduit à la chaux aérienne**

Majorité de cartons « vert », et 2 « jaunes » pour des raisons techniques

Le décroutage de l'enduit ciment est nécessaire avant de statuer, il peut permettre la découverte d'éléments cachés qui amèneront des prescriptions particulières. Selon les découvertes, le projet pourra être amené à évoluer. La question de l'enduit fait donc partie d'un projet global de restauration.

Ici, il faudra également se pencher sur la question la palette d'enduit, de l'archéologie des couleurs (prélèvement d'enduits anciens)

Dans le règlement des indications seront données pour chacun des cas.

2. **Je souhaite remplacer mes anciennes fenêtres par un double vitrage**

Majorité de cartons jaunes et un peu de verts

Les participants ont conscience que les menuiseries les plus anciennes doivent être conservées, et restent les plus étanches. Les fenêtres à remplacer devront être en bois (pas de PVC). Le double vitrage est bien sûr possible. Des nouvelles technologies arrivent, comme le vitrage sous vide (avantage isolation tout en conservant l'esthétique). Il sera intéressant, toujours dans le cadre du projet SPR, d'organiser des journées spécifiques avec les artisans du territoire.

Une question a été soulevée dans le cas où les travaux ont été faits avant l'achat du propriétaire actuel : Il n'y a pas de rétroaction, mais dans le cadre des nouveaux projets le règlement s'appliquera.

3. Je souhaite installer des volets roulants

Beaucoup de cartons rouges et un peu de jaune.

Les habitants ont conscience que ce n'est pas envisageable en façade extérieure. Des questions se sont posées dans le cas de façade intérieure, notamment pour sécuriser le logement. D'autres questions pour savoir s'il est possible d'installer de « beaux volets » type persiennes en bois, ou un volet roulant dans une matière noble avec un « joli dessin ».

Le bureau d'étude précise que toutes les possibilités seront étudiées, comme un coffre de volet roulant à l'intérieur, qui peut être une piste à interroger.

4. Je souhaite installer un appareil de climatisation dans ma cour intérieure

Une moitié de cartons jaunes, et une moitié de rouges

Certains habitants mettent en avant une peur du bruit que ces appareils peuvent générer en ville. Cependant les nouvelles générations d'appareils sont moins bruyantes.

Il y a une grande problématique de l'intégration et de la cache des PAC dans l'espace public. Exemple de Sorèze avec des PAC cachés dans de fausses cheminées sur les toits.

La question de l'isolation est à mettre en avant pour favoriser le confort d'été et éviter la climatisation.

La problématique des venelles mises à profit pour installer des PAC est important dans les deux communes : la venelle est un lieu de régulation thermique par nature, l'installation des PAC est donc contre-productive car elle évacue de l'air chaud dans cet espace qui a pour qualité de rafraîchir les maisons mitoyennes et de faire circuler l'air.

Objectif de réglementer les installations, pour permettre l'installation sans gêner le voisinage ni avoir d'impact sur l'espace public.

5. **Je souhaite remanier mon toit**

Une majorité de verts, avec quelques jaunes

Remanier = changer quelques tuiles. Pas de contrindication, possible aves des tuiles marseillaises.

6. **Je souhaite installer un poêle à bois dans ma cheminée**

Une majorité de verts, avec quelques jaunes

Les habitants ont conscience que cela est possible s'il n'y a pas de modifications structurelles. Cela pose la question des conduits et des épaisseurs de conduits anciens qui ne sont pas adaptés aux poêles.

7. **Je souhaite mettre des panneaux solaires sur mes bâtiments**

Une majorité de rouge, et un peu de jaune

La question de la co-visibilité est fondamentale : à Bruniquel, les toits sont visibles de partout.

Les panneaux solaires ne pourront pas être installés lorsqu'ils sont visibles.

Les habitants interrogent sur les possibilités d'interdire les panneaux solaires.

Dans les réglementations, il sera possible d'indiquer par exemple panneaux solaires interdits jusqu'à création d'un système qui permettent de les dissimuler.

8. Je souhaite aménager un RDC en garage sur une grande urbaine

Mélange de vert et jaune

Les cas seront à étudier en fonction des situations. L'exemple de la Grande Rue de Montricoux est donné comme lieu où les commerces sont à préserver en rdc.

9. Je souhaite décloisonner ma maison pour créer de plus grandes pièces

Mélange de vert et jaune

Les projets seront possibles sous réserve d'une attention à la structure du bâtiment et à la structure patrimoniale. Par exemple les maisons en pan de bois sont structurelles. Les compétences d'un architecte sont conseillées.

10. Je souhaite aménager mes combles pour faire une pièce supplémentaire

Mélange vert et jaune

La création de logement sous les combles va générer la création de fenêtres de toit.

Les projets seront possibles sous réserve, à condition de ne pas endommager la structure du bâti. Cela dépend également de la destination de la pièce, de son futur usage. Les projets ne devront pas endommager la volumétrie, les structures… Il ne sera pas possible de créer un appartement sous les combles, mais il sera envisageable en revanche de rajouter une chambre.

11. Je souhaite déplacer mon vieil évier d'une pièce à l'autre

Majorité de rouge

Les éviers sont souvent positionnés avec des niches, des fenestrous, des tablettes… il s'agit d'un dispositif avec une composition et une implantation, son déplacement et sa restitution sont complexes. Ils sont devenus plutôt un objet décoratif.

12. Je souhaite installer une piscine dans le jardin

Mélange de cartons rouge, jaune et vert

En fonction de cas, des emplacements et de la taille de la piscine par rapport au jardin les projets pourront être étudiés. Il est donc questions de proportion et de co-visibilité de la piscine depuis l'espace public. La couleur de fond et de la bâche (en hiver) sont également évoqués.

A l'échelle du village :

1. Je souhaite réunir plusieurs parcelles pour construire une nouvelle maison plus grande

Mélange de vert et jaune

Cela dépend de la taille de la maison et de son rapport au tissu urbain.

La préservation du rythme parcellaire est important, ne pas casser l'échelle, également éviter de démolir, conserver le dessin des ouvertures et faire attention aux choix des matériaux.

2.Je souhaite fermer une androne (venelle) pour la privatiser

Le rouge à l'unanimité

Les habitants on conscience de la nécessité de préserver ces androne et leur rôle de ventilation naturelle.

3.Je souhaite construire une maison sur une ruine en pierres

Mélange de vert et jaune

Les projets dépendront des cas, selon le type de maison, la matérialité, la forme…

Obligation de prendre un architecte au-delà de 150 m2, mais pour une surface plus petite il est conseillé de faire appel à leur expertise.

4.Je souhaite implanter un hangar photovoltaïque

Majoritairement du rouge

Les participants n'en veulent pas.

5.Je souhaite construire une maison neuve sur la zone PVAP – PLU

Mélange de cartons rouge, jaune et vert

Tout dépend de la maison neuve et de son projet, il faudra prendre en compte l'implantation dans le paysage, sa composition, sa volumétrie…

Le PLU de Bruniquel date de 2007 – 2008. Avec la réglementation, il s'agit de l'accompagner dans le cadre de ces nouvelles constructions (notion de hauteur, de couleur). Il en est de même pour les entrepôts, les parkings.

Autres points évoqués par les habitants :

- Qu'en est-il des paraboles ? Les antennes ?

Le démontage est possible, voir encouragé. Il n'y a pas d'aides spécifiques

- Qu'en est-il des fils de fibres et des boitiers sur les façades ?

Il n'y aura pas de règlementation sur la fibre.

- Réflexion sur les grands bâtiments qui vont être divisés en appartements : comment le PSMV peut accompagner cette question, car les maisons sont trop grandes financièrement à restaurer.

 Il y a une vraie demande de locatif et les maisons sont parfois trop grandes pour l'usage et la demande actuelle (plutôt type T3). La question de la densité des centres anciens s'associe à cette problématique (notamment à Montricoux).

 Les jardins et cours sont à conserver dans les centres pour éviter la densification.

 La division des maisons engendre de nombreuses questions d'habitabilité : escaliers de dessertes, nouvelles voitures… qui seront prises en compte dans le règlement.

 Certains bâtiments dépassent les 300 m2 de surface habitable : pour l'utilisation de ces bâtiments il faudra réfléchir à des stratégies de projets pour garantir une cohérence tout en permettant l'évolution.

Conclusion, la suite des évènements liés au PSMV / PVAP :

Une proposition de règlement aura lieu dans les mois à venir.

Deux réunions sont organisées en septembre sur la base des discussions et amendements seront formalisés pour discuter les différents points :

- 21 septembre : Bruniquel
- 28 septembre : Montricoux

Les informations seront disponibles sur les sites internet de chaque commune notamment avec les CR et interventions, ainsi que les autres évènements et les visites papotes organisées.